

# Pour une loi-cadre contre les violences faites aux femmes

## Les violences, on les connaît toutes

- la main aux fesses, les sifflets dans la rue, les coups, les insultes, les humiliations
- les filles que l'on marie de force
- la lesbienne violée pour lui apprendre ce qu'est « un homme, un vrai »
- la mère emprisonnée pour avoir protégé sa fille des viols incestueux
- la femme immigrée obligée de vivre avec un conjoint violent car son droit au séjour en dépend
- la salariée victime du harcèlement sexuel du patron ou d'un collègue
- la femme contrainte de se prostituer
- les jeunes filles violées par plusieurs hommes dans une cave ou un bizutage chic



## Les chiffres, on les connaît trop peu

- en France, une femme sur dix est victime de violences conjugales
- 11% des femmes sont victimes d'agression sexuelle dans leur vie
- deux viols sur trois ont lieu en famille et un sur deux dans le couple

Les violences on en meurt ici et maintenant. Plus de 70 femmes sont tuées en France chaque année par leur « conjoint »

## Il faut une loi-cadre contre les violences faites aux femmes.

Une loi-cadre contre toutes les violences qui comble les lacunes de la législation, qui organise l'accueil, le soutien, la solidarité et la protection des victimes, qui systématise et pérennise la prévention dans tous les secteurs, qui coordonne les différents intervenants, qui modifie la machine judiciaire pour qu'elle puisse enfin traiter de manière efficace et empathique le très lourd contentieux que représentent les violences faites aux femmes. Une loi-cadre enfin impulsée par l'État qui ne s'appuie pas sur la seule répression qui, quoique indispensable, est l'unique réponse apportée jusqu'à maintenant.

**A chaque semaine sa nouvelle loi. Mais aucune pour plus d'égalité entre les hommes et les femmes, pour moins de discriminations.**

**Le CNDF (Collectif National Droits des Femmes) a impulsé depuis déjà 3 ans une campagne pour l'adoption d'une loi-cadre contre les violences faites aux femmes, avec une proposition de texte pour cette loi.**

**Une pétition demandant l'examen de ce projet de loi a réuni des milliers de signatures.**



## **Samedi 22 Novembre - Colloque national**

Le 22 novembre, nous débattons des droits universels et de « l'oubli » des droits des femmes. Nous débattons de la « loi intégrale contre la violence de genre » votée en 2004 en Espagne. Nous débattons de la nécessité, ou non, d'un délit spécifique de violence conjugale. Nous débattons de la politique sécuritaire de Sarkozy, de l'instrumentalisation actuelle des victimes, de la façon dont la justice traite les violences faites aux femmes, des tentatives de les occulter. Nous débattons de notre proposition de loi-cadre et des espoirs qu'elle suscite.

## **Mardi 25 Novembre**

Dépôt à l'Assemblée Nationale des pétitions réclamant l'examen du projet de loi par le Parlement.

**Rendez-vous vendredi 28 Novembre à 20h30  
Salle Baudelaire à Alençon**

**Vous voulez en  
savoir plus ?**

**Réunion publique de présentation du  
projet de loi et débat autour des enjeux,  
en présence d'une membre du collectif national**

Organisée par le collectif Droits des Femmes d'Alençon soutenu par : Mouvement Français pour le Planning Familial, Alternative libertaire, Amnesty International, FSU, LCR, MJS, Nouveau Parti Anticapitaliste, PCF, Solidaires, Les Verts, avec le partenariat du Centre d'Information sur les Droits des Femmes